



>>> Wetlands International

# L'ONG des oiseaux d'eau et des zones humides

Wetlands International s'est donnée pour mission de conserver et restaurer les zones humides, leurs ressources et leur biodiversité. Elle œuvre dans le monde entier, par la recherche, l'échange d'informations et les activités de conservation. Plus récemment, Wetlands s'engage dans l'action de terrain.

Cinquante-neuf pays sont membres de Wetlands International. Cette organisation non gouvernementale fédère un réseau de 2 000 spécialistes, regroupés en dix-neuf groupes de travail organisés par espèces (cormorans, canards, hérons...) ou par thèmes d'étude et d'action (inventaire, restauration, communication...). Ses orientations sont adoptées par le Bureau des membres, où siègent entre autres deux représentants de chaque pays membre et les responsables des groupes thématiques.

Wetlands International résulte de la fusion en 1995 de trois associations consacrées à l'étude des oiseaux d'eau et des zones humides : le Bureau international de recherches sur les oiseaux d'eau et les zones humides (BIROE ou IWRB en anglais), créé en 1954, et dont le siège est aux Pays-Bas ; Asian Wetlands bureau, basé en Malaisie et travaillant en région Asie/Pacifique et Wetlands for the Americas, situé au Canada, pour l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

## Des milliers d'ornithologues

La coordination des comptages internationaux d'oiseaux d'eau a longtemps été et reste l'activité la plus connue de Wetlands International. Le principe de

ces comptages est simple : à la mi-janvier de chaque année, lorsque les populations d'oiseaux d'eau migrateurs n'effectuent pas de mouvements migratoires et ont un comportement grégaire, des milliers d'ornithologues, amateurs ou professionnels, les dénombrent simultanément sur les zones humides d'Eurasie et d'Afrique. L'analyse de ces données permet de surveiller les tendances démographiques de certaines espèces, notamment les anatidés (canards, oies...) et limicoles (bécasse, chevalier...), et d'identifier les sites importants. Wetlands International apporte aussi son support technique à l'Accord pour la sauvegarde des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) (cf. *Espaces naturels* n° 2 p. 33). Mais il est très vite apparu que le seul moyen de garantir un bon état de conservation consistait à préserver leur habitat. C'est pourquoi, Wetlands International a œuvré, dès 1971, pour la protection des habitats menacés, en participant à la création et la mise en route de la Convention de Ramsar (cf. *Espaces naturels* n° 2 p. 32).

## Opérations techniques en Afrique francophone

La stratégie d'action de Wetlands International pour la période 2000-2005 s'organise en quatre programmes prioritaires : conservation des espèces ; inventaire, évaluation et suivi des zones humides ;

utilisation rationnelle des zones humides et renforcement de leur capacité. L'organisation a ainsi ouvert de nouveaux bureaux en Eurasie et en Afrique à partir desquels sont développés des programmes sur le terrain. Bien que membre depuis de nombreuses années, la France semble aujourd'hui éprouver des difficultés à régler sa cotisation et recherche une solution plus participative, notamment par des contributions en nature. Ces trois prochaines années, elle soutiendra, en partenariat avec Wetlands International, un projet de formation et des opérations techniques en Afrique francophone, notamment dans le bassin du lac Tchad.

Il n'en demeure pas moins que ce sont les contributions financières des États membres qui permettent de supporter les programmes à long terme, comme le suivi des populations d'oiseaux, particulièrement indispensable dans le cas de populations exploitées. De nombreux scientifiques pensent par ailleurs que les données recueillies sont, d'une part sous-exploitées, d'autre part que les techniques de suivi des populations pourraient évoluer. Or, sans soutien financier adéquat, ces programmes ne peuvent s'améliorer, et l'information qui en résulte également. ■

JEAN-YVES MONDAIN-MONVAL  
FRANÇOIS LAMARQUE  
OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

>>> Plus d'information sur :  
<http://www.wetlands.org>

DELTA DIAWLING, SÉNÉGAL

© J.Y. Mondain-Monval, ONCFS

>>> Expérience. Delta du fleuve Niger. Mali

## « Lutter contre la pauvreté pour sauvegarder les zones humides »



Seydina Issa Sylla est directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest de Wetlands International. Sa mission : sauvegarder les oiseaux d'eau. Son action : lutter contre la pauvreté. La misère des hommes les conduit à vendre de la viande d'oiseau.

**Conduire une action de développement économique au Mali : est-ce véritablement la mission de Wetlands International ?**

Imaginez une population pauvre, qui tire l'essentiel de ses revenus de la pêche et du commerce de viande d'oiseaux d'eau, ceux-là mêmes que vous souhaitez préserver. Pouvez-vous aller voir ces gens et leur expliquer qu'ils doivent arrêter leur activité au nom de la biodiversité et des bonnes pratiques environnementales ? Certainement pas, car vous n'avez aucune légitimité pour agir, ni à leurs yeux ni aux vôtres. Alors la seule possibilité qui s'offre à vous est de rechercher une activité économique de substitution. Et c'est ce que Wetlands International a fait.

Bien entendu, toute la difficulté est de trouver le levier économique sur lequel agir. Il faut identifier une activité tout à la fois productrice de richesses (si possible supérieures aux précédentes) et compatible avec le respect, voire la restauration, de la zone humide. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur une plante particulièrement productive dans les zones inondables du delta du Niger : le bourgou (*Echinochloa stagnina*). Celle-ci servait déjà de pâturages aux cinq millions de têtes de bétail qui investissent chaque année le delta, après le retrait des hautes eaux. Mais elle n'était pas véritablement restaurée. Nous avons mis en évidence toutes ses potentialités : utilisation de la tige pour le sucre ou le fourrage, et valorisation de la graine pour l'alimentation humaine.

**Modifier en profondeur des pratiques économiques, cela ne se décrète pas. Comment avez-vous procédé ?**

La formation bien sûr. Nous avons engagé un programme d'éducation à dimension environnementale : démonstration des possibilités de la plante et sensibilisation aux différents équilibres, chaîne alimentaire, biosystèmes... Pour cela, nous nous sommes principalement appuyés sur les femmes de l'ethnie Bozo, qui constituent un maillon important de la commercialisation des oiseaux d'eau. Elles sont organisées en association (groupement) autour de cette activité. Elles financent les outils de chasse (filets, hameçons) aux oiseaux d'eau pour les chasseurs et les produits de la chasse sont partagés. La première phase du programme (1998-2003) a concerné vingt-

huit villages et quinze écoles. Sa reconduction est assurée jusqu'en 2007 et l'objectif est de l'étendre à toute la sous-région. L'équipe de formation est constituée de spécialistes en gestion des ressources naturelles des zones humides, formés par Wetlands, ou de personnes ayant servi dans des structures étatiques de conservation de la faune et de la flore. Des enquêteurs, formés par Wetlands International, complètent le dispositif et assurent la liaison avec le terrain.

**La redistribution des activités économiques dans une zone vitale, cela génère nécessairement des conflits d'intérêts.**

En effet. Nous sommes en zone subsaharienne, et l'eau, tel un aimant, fixe les populations. Le delta intérieur du Niger compte un million d'habitants, dont un tiers de pêcheurs, un tiers d'éleveurs et un tiers d'agriculteurs. La population est composée de plusieurs ethnies qui sont les Bozos (pêcheurs), les Peuls (éleveurs), les Bambaras et d'autres ethnies (agriculteurs). De tous les temps, il a existé, et subsiste, des conflits entre les éleveurs autochtones autour du bourgou, et entre éleveurs autochtones et étrangers. Le bourgou pousse naturellement quand les conditions hydrologiques sont bonnes, mais il est aussi planté par les éleveurs. L'exploitation du bourgou naturel ou planté est payante. L'éleveur étranger doit toujours payer une redevance au propriétaire du bourgou pour pouvoir l'exploiter. Jusqu'en 1982, une loi traditionnelle ayant pour but la gestion intégrée des zones du delta, la Dina, fixait les règles d'accès aux ressources (pêche et pâturage). Depuis les années 90 et la décentralisation, les collectivités peuvent disposer de leurs ressources. Elles sont responsables de leur gestion, aménagement, conservation et de la sauvegarde de leur équilibre écologique. La réflexion collective avec les femmes bozos a donc porté y compris sur l'aménagement de l'espace, avec l'élaboration de cartes de terroirs. On le voit bien, cette démarche fait largement écho aux axes forts du sommet de Johannesburg concernant le lien entre gestion des ressources naturelles et développement. ■

>>> Pour en savoir plus  
Seydina Issa Sylla, Wetlands International à Dakar, Tél. : 00 221 820 64 78  
Mél : [wetlands@sentoo.sn](mailto:wetlands@sentoo.sn)



LA CARTE DE TERROIRS FIXE LA RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ESPACE.

© Wetlands International



LE BOURGOU EST UN VÉRITABLE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT.

© Wetlands International



LE COMMERCE DE VIANDE D'OISEAUX D'EAU REPRÉSENTE UNE IMPORTANTE SOURCE DE REVENUS.

© Wetlands International



DELTA DU NIGER. UNE TRÈS FORTE PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES.

© Wetlands International